



Conférence de presse de l'Uniopss Jeudi 21 septembre 2023

Politiques de l'autonomie : Des priorités à traduire (enfin) en actes !

Priscille Laurent, conseillère technique Autonomie

Le 5 janvier dernier, Jean-Christophe Combe, alors ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, présentait sa feuille de route pour 2023. Pour rappel, elle s'articulait autour de 5 piliers dont :

- *L'inclusion des personnes en situation de handicap ;*
- *Revaloriser les métiers du soin et du lien ;*
- *Bâtir la société du bien vieillir.*

Le point commun de ces cinq rendez-vous : tenir la double promesse de lutter contre les inégalités de destin et de protéger les plus fragiles. Un engagement fort dont la concrétisation appelait des réformes profondes et une mobilisation de tous.

En cette rentrée 2023, le Document de rentrée sociale de l'Uniopss tire un **constat doux-amer**.

Car en 2023, **si des annonces ambitieuses ont été faites, et des travaux d'envergure lancés, rares sont ceux ayant déjà trouvé des réponses concrètes.**

Les chantiers en construction (Service public départemental de l'autonomie, lutte contre les maltraitances, modèle économique des Ehpad, Serafin-PH...) font naître beaucoup d'espoirs, mais présentent encore de nombreuses inconnues.

Sur le champ du grand âge, on peut citer la proposition de loi pour bâtir une société du bien vieillir, dont les multiples reports ont fait naître inquiétudes et doutes avant que l'espoir renaisse suite à une confirmation par la ministre Aurore Bergé la semaine dernière d'une inscription à l'agenda de l'Assemblée nationale le 20 novembre prochain.

Sur le champ du handicap, les annonces de la CNH en avril dernier avaient, elles aussi, fait naître des réactions mitigées. L'Uniopss avait, dans son communiqué de presse, salué un certain nombre d'avancées (notamment en matière d'accessibilité, de prévention, d'accompagnement et d'accès aux droits des personnes en situation de handicap), tout en regrettant que l'accent n'ait pas été mis davantage sur le rôle et le soutien à apporter aux professionnels engagés aux côtés de ces personnes.

Le point commun de ces deux exemples est une **attente très forte sur les moyens** qui seront mis à disposition pour concrétiser les ambitions et les réformes nécessaires.

Rappelons qu'en octobre 2022, Jean-Christophe Combe exprimait la volonté de construire une politique ambitieuse en affirmant : « L'heure n'est plus aux constats mais à la mise en œuvre des solutions. Le gouvernement mettra sur la table des propositions opérationnelles ».

« *Des propositions opérationnelles* » : ce sont les mots clés de ce Document de rentrée sociale 2023 sur le champ de l'Autonomie.

Des mots clés qui sont d'ailleurs d'actualité, puisque la Première ministre, Elisabeth Borne, a également partagé hier, en clôture du CIH, sa volonté d'« obtenir des résultats tangibles dans les prochains mois ».

À défaut de pouvoir être exhaustive, **voici quelques sujet phares que l'on peut découvrir dans le Document de rentrée sociale de l'Uniopss**. Car comme on l'a dit plus tôt, cette rentrée est riche en promesses :

Grand âge

Concernant le reste à charge en Ehpad, sujet à la fois technique mais profondément ancré dans le quotidien de bon nombre de nos concitoyens : la députée Christine Pirès Beaune a remis, le 26 juillet, à la Première ministre, Elisabeth Borne, son rapport. Très attendu, ce document s'intitule « *Garantir la prise en charge des personnes âgées en établissement, encadrer leur reste à charge : un impératif, réguler ; une nécessité, simplifier ; une urgence, choisir ; une obligation, agir* ».

Sans entrer dans les détails techniques du rapport, nous partageons cet appel à la régulation, à la simplification, au choix d'un modèle et à l'action. Notre seul prérequis est que cette dynamique soit bâtie dans la co-construction et dans la concertation avec le secteur du grand âge dans son ensemble. En ce sens l'Uniopss a eu l'opportunité de travailler durant cet été aux travaux menés par la DGCS sur le modèle économique des Ehpad. Des travaux menés tambours battants et qui ont vocation à se poursuivre cet automne.

Le sujet du reste à charge n'est pas un sujet autonome mais bien une facette d'un grand tout (par exemple : agir sur le reste à charge, c'est également s'interroger sur la gouvernance du secteur).

C'est pourquoi **l'Uniopss sera particulièrement attentive à la feuille de route du gouvernement sur le bien-vieillir** dont l'annonce devrait avoir lieu en octobre.

Cette feuille de route, nous l'espérons claire et opérationnelle pour répondre aux besoins impérieux d'un secteur à bout de souffle. En effet, **nombre de nos territoires font remonter des difficultés structurelles** qui se sont renforcées ces derniers mois, mettant parfois en péril la survie des établissements à un horizon proche (2 à 3 ans).

Handicap

Autre point d'attention et dynamique dans laquelle l'Uniopss souhaite être partie prenante : **le comité de suivi des mesures de la CNH** qui se tiendra chaque trimestre, comme annoncé par la Première Ministre en clôture du CIH.

Comment aborder le champ du handicap sans faire le lien avec les annonces de la ministre Aurore Bergé, en clôture des universités d'été du CNCPPH et faisant également suite à la CIH ?

Outre le rappel des annonces relatives à l'accessibilité (des transports, des commerces et des sites internet de l'État notamment) nous sommes particulièrement attentifs à deux points.

Le premier concerne **l'accompagnement des enfants en situation de handicap, notamment au sein des établissements scolaires**. Notre Document de rentrée sociale traite de ce sujet par le biais, notamment, d'un rapport parlementaire paru cet été (juin) réalisant un bilan (mitigé) de la loi pour une école de la confiance (dite loi Blanquer).

Sur ce sujet, ce que l'on peut retenir des annonces d'hier soir c'est le renforcement, **l'accélération du mouvement de l'école pour tous** avec deux questions phare (et qui retiendront toute notre attention) :

- Comment faire entrer le médico-social à l'école ?
- Comment garantir le droit à la scolarité pour tous et à toutes les étapes ?

Deux questions qui peuvent sembler simples mais dont la traduction concrète est complexe tant elle mobilise d'acteurs issus de champs divers (éducation nationale, médico-social, social, professionnels

de santé pour ne citer qu'eux). Une complexité qui peut, certes, sembler intimidante mais qui constitue une étape nécessaire. En ce sens, l'Uniopss sera mobilisée pour faire remonter à la fois les questionnements et points de vigilance mais également les bonnes pratiques et les initiatives vertueuses de notre réseau.

Autre point sur lequel nous serons mobilisés (voire en alerte !) : **l'annonce des 50 000 nouvelles solutions promises lors de la CNH** et dont la ministre a annoncé la concrétisation dans le prochain PLFSS 2024. Ces nouvelles solutions doivent se penser à l'aune des besoins locaux, au plus près des personnes et sur la base de diagnostics territoriaux partagés.

Enfin, parce que l'opérationnalité se finance, nous avons des attentes fortes vis-à-vis de ce futur **projet de loi de financement de la Sécurité sociale** (PLFSS) pour 2024. Nous ne disposons pas encore de précisions sur les moyens alloués, même si plusieurs sujets sont en discussion : flottes de véhicules électriques pour l'aide à domicile, généralisation du programme Icope, émergence du service public départemental de l'autonomie (SPDA)...

Alors même que (comme nous l'avons vu plus tôt) de nombreuses structures sont asphyxiées par un contexte de plus en plus exigeant, nous sommes toujours en attente de mesures fortes, concrètes et immédiates. Des mesures qui seront portées, nous l'espérons, dans ce PLFSS 2024 mais aussi dans les exercices futurs.

Au fil de ce Document de rentrée sociale, et plus particulièrement du chapitre consacré à l'Autonomie, il apparaît que piloter une politique ambitieuse et réaliste de l'autonomie ne se limite pas à appréhender de façon distincte les politiques liées au grand âge ou aux handicaps, au gré des actualités ou des scandales. Un écosystème qui se renouvelle s'appuie sur son passé pour faire le bilan au présent et préparer l'avenir. C'est un mouvement continu, une course de fond.

Pour agir en solidarité et dans l'intérêt des personnes, il est donc indispensable de s'appuyer sur l'expertise et la connaissance des acteurs de terrain et c'est aussi en ce sens que l'Uniopss agira en 2024 comme elle le fait depuis 1947.

Pour traduire les priorités en actes, l'Uniopss a, en cette rentrée 2023 et plus particulièrement sur le champ de l'autonomie, une ambition à la fois simple et audacieuse : celle, qu'après des décennies de travaux en silos, entre les secteurs de la Santé, du Grand âge et du Handicap, soit adoptée une **approche transversale de l'Autonomie**, partant non plus des moyens disponibles (humains, financiers...) mais bien des besoins réels des personnes elles-mêmes et des professionnels. Cette impulsion est plus que nécessaire, elle est vitale.